

# Annuaire suisse de politique de développement

| 2003 |

## Faits et statistiques



**institut universitaire**  
graduate institute  
**d'études du développement**  
of development studies

| Vol. 22 N° 1 |

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION	XIII
<b>1<sup>re</sup> PARTIE: FAITS</b>	<b>1</b>
1. POLITIQUE EXTÉRIEURE	3
1.1. LA SUISSE ET L'ONU	3
❑ <i>Votation sur l'adhésion à l'ONU</i>	
❑ <i>La politique de la Suisse au sein de l'ONU</i>	
❑ <i>L'adhésion de la Suisse à l'ONU</i>	
❑ <i>Premières activités lors de l'Assemblée générale de l'ONU</i>	
1.2. LOI FÉDÉRALE SUR DES MESURES DE PROMOTION CIVILE DE LA PAIX ET DE RENFORCEMENT DES DROITS DE L'HOMME	7
1.3. CRÉATION D'UNE COMMISSION FÉDÉRALE DES DROITS DE L'HOMME	8
1.4. «STRATÉGIE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA SUISSE POUR L'EUROPE DU SUD-EST»	9
1.5. POLITIQUE EXTÉRIEURE EN MOUVEMENT	10
2. COOPÉRATION AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	13
2.1. COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE	13
❑ <i>Entrée en vigueur de la Recommandation sur le déliement de l'aide</i>	
❑ <i>Réunions annuelles du CAD</i>	
❑ <i>Rapport 2001 sur la coopération au développement</i>	
2.2. VOLUME DE L'APD DES PAYS DU CAD ET DE LA SUISSE	19
❑ <i>APD fournie par l'ensemble des membres du CAD</i>	
❑ <i>APD fournie par la Suisse</i>	
2.3. COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DE LA SUISSE EN 2001	20
❑ <i>Objectifs énoncés de la politique d'aide de la Suisse</i>	
❑ <i>2002 proclamée Année internationale de la montagne par l'ONU</i>	
2.4. DDC: COOPÉRATION BILATÉRALE AU DÉVELOPPEMENT	24
❑ <i>Répartition géographique de l'aide, 2001</i>	
❑ <i>Faits marquants pour la coopération bilatérale en 2002</i>	
❑ <i>Pays prioritaires de la DDC</i>	
2.5. MESURES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DU SECO EN 2001	28
❑ <i>Les objectifs et instruments du seco</i>	
❑ <i>Versements d'aide bilatérale du seco en 2001</i>	
❑ <i>Réorientation des mesures économiques et commerciales</i>	
❑ <i>seco – Stratégie 2006</i>	
2.6. COOPÉRATION MULTILATÉRALE	31
❑ <i>Contributions multilatérales de la Suisse au titre de l'aide publique au développement</i>	
❑ <i>Coopération multilatérale avec des institutions de développement et d'aide humanitaire du système des Nations unies</i>	
❑ <i>Groupe de la Banque mondiale, banques de développement régionales et FIDA</i>	

2.7. AIDE DES ONG SUISSES	35
▫ <i>Principales ONG suisses actives dans le domaine de l'aide</i>	
▫ <i>Principaux pays d'intervention des ONG suisses</i>	
▫ <i>Principales campagnes de sensibilisation des ONG suisses aux politiques de développement (2002)</i>	
2.8. FONDATION SUISSE SOLIDAIRES	36
2.9. PÔLE DE RECHERCHE NATIONAL NORD-SUD	37
<hr/>	
3. COOPÉRATION AVEC LES PAYS D'EUROPE DE L'EST ET DE LA CEI	39
3.1. LES INSTRUMENTS	39
3.2. LES DÉPENSES EN 2001	41
3.3. LA COOPÉRATION PAR RÉGIONS	42
▫ <i>Europe du Sud-Est</i>	
▫ <i>Pays de la CEI</i>	
▫ <i>La lutte contre la pauvreté pour thème transversal</i>	
<hr/>	
4. AIDE HUMANITAIRE	45
4.1. RAPPEL DU CADRE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER	45
▫ <i>Adaptation du nouveau crédit-cadre par le Parlement</i>	
▫ <i>Stratégie 2005 de l'aide humanitaire de la DDC</i>	
4.2. VERSEMENTS D'AIDE HUMANITAIRE EN 2001	47
▫ <i>Répartition géographique de l'aide humanitaire en 2001</i>	
▫ <i>L'aide humanitaire fournie par la DDC et ses partenariats</i>	
4.3. PRINCIPALES INTERVENTIONS EN 2002	49
▫ <i>Eruption volcanique dans l'est du Congo</i>	
▫ <i>Afghanistan</i>	
▫ <i>Territoires palestiniens autonomes et occupés (TPAO)</i>	
▫ <i>Inondations en Europe et Asie</i>	
4.4. ÉLÉMENTS D'IMPORTANCE TOUCHANT AU DOMAINE HUMANITAIRE EN 2002	51
▫ <i>Améliorer la coordination de l'aide d'urgence internationale</i>	
▫ <i>Aide alimentaire – partenariat avec le PAM</i>	
▫ <i>Aide alimentaire et OGM</i>	
▫ <i>Site Internet d'information sur la situation à Tchernobyl</i>	
<hr/>	
5. POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	55
5.1. PRIORITÉS DANS LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE	55
▫ <i>Objectifs généraux</i>	
▫ <i>Axes prioritaires de la politique économique suisse envers les pays extra-européens et principaux instruments à disposition</i>	
5.2. POLITIQUE ÉCONOMIQUE EXTÉRIEURE ET POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME	57
▫ <i>Promotion des exportations et politique des droits de l'homme</i>	
▫ <i>Partenariat public-privé: l'initiative Global Compact</i>	
▫ <i>Diamants de la guerre</i>	
5.3. ACCORDS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX	62
▫ <i>Accords concernant la promotion et la protection réciproques des investissements</i>	

❑ Conventions de double imposition	
❑ Accords de libre-échange entre les Etats de l'AELE et des Etats tiers	
❑ Accords de commerce et de coopération économique	
5.4. GARANTIE CONTRE LES RISQUES À L'EXPORTATION (GRE)	66
❑ Nouvelles garanties accordées en 2001	
❑ Total des engagements de la GRE	
❑ Charte de la GRE et questionnaires relatifs au développement et à l'environnement	
❑ Cohérence entre la GRE et la politique de développement?	
<hr/>	
6. LE COMMERCE MONDIAL	73
<hr/>	
6.1. ÉVOLUTION DU COMMERCE MONDIAL	74
❑ Commerce mondial des marchandises par régions	
❑ Place des pays en développement et des pays en transition dans le commerce mondial	
6.2. ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)	78
❑ Objectifs, fonctions et budget	
❑ Passage de témoin	
❑ Pays membres et nouvelles accessions	
6.3. ENJEUX DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES APRÈS DOHA	80
6.3.1. LE PROGRAMME DE DOHA ET SA RÉALISATION	80
❑ Déclarations de Doha	
❑ Décisions de Doha	
❑ Réalisation du Programme de Doha	
6.3.2. ORGANISATION DES NÉGOCIATIONS	83
6.3.3. NÉGOCIATIONS SUR L'AGRICULTURE	86
❑ Etat d'avancement des négociations et positions de la Suisse	
❑ Position des organisations non gouvernementales suisses	
6.4. CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED)	92
❑ Objectifs, fonctions et budget de la CNUCED	
❑ Examen à mi-parcours entre la 10 <sup>e</sup> et la 11 <sup>e</sup> session de la CNUCED	
❑ Interactions entre le commerce et le développement	
<hr/>	
7. RELATIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES	97
<hr/>	
7.1. FLUX FINANCIERS VERS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET EN TRANSITION	97
❑ L'aide publique au développement régresse toujours	
❑ Flux financiers privés: recul considérable	
7.2. INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX	103
❑ Rapport 2002 de la CNUCED sur l'investissement dans le monde	
❑ IDE: à qui profitent-ils?	
❑ Investissements directs en Suisse et depuis la Suisse	
7.3. ENDETTEMENT EXTÉRIEUR	105
❑ Tendances	
❑ L'initiative PPTE dans une phase critique	
❑ Réaménagement de dettes publiques	
❑ Dettes commerciales	
❑ Programme suisse de désendettement	
7.4. INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES	109
❑ Débat animé sur le développement	

□ <i>Lutte contre la pauvreté</i>	
7.4.1. FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL	111
□ <i>Triplement des crédits accordés</i>	
□ <i>Surveillance renforcée</i>	
□ <i>Réforme du système financier international</i>	
□ <i>Politique de crédit et conditionnalité</i>	
□ <i>Autres activités de la Suisse au sein du FMI</i>	
7.4.2. BANQUE MONDIALE	115
□ <i>Crédits accrus</i>	
□ <i>Efficacité de l'aide</i>	
□ <i>Autres activités de la Suisse au sein de la Banque mondiale</i>	
7.4.3. LES SESSIONS DES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS (IBW)	118
7.5. CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT	119
<hr/>	
8. PLACE FINANCIÈRE SUISSE	125
<hr/>	
8.1. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT	125
□ <i>Travaux sur le plan international: Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux</i>	
□ <i>Evaluation du secteur financier de la Suisse</i>	
□ <i>Application de la loi sur le blanchiment en Suisse</i>	
□ <i>Révision des directives de la Commission fédérale des banques sur la lutte contre le blanchiment</i>	
8.2. LOI SUR LE PARTAGE DES VALEURS PATRIMONIALES CONFISQUÉES	129
8.3. DEVOIRS DE DILIGENCE DES BANQUES ET DES NÉGOCIANTS ENVERS DES «PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES» (PPE)	131
□ <i>Affaire Montesinos (Pérou)</i>	
□ <i>Accord de compromis dans l'affaire Abacha (Nigéria) ?</i>	
8.4. LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ ET CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME	133
□ <i>Répression du financement du terrorisme</i>	
8.5. PLACE FINANCIÈRE SUISSE, SECRET BANCAIRE ET ÉVASION FISCALE	136
□ <i>Pression de l'OCDE et de l'Union européenne</i>	
□ <i>Revendications d'œuvres d'entraide</i>	
<hr/>	
9. DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET DROITS DE L'HOMME	141
<hr/>	
9.1. SESSION EXTRAORDINAIRE DES NATIONS UNIES CONSACRÉE AUX ENFANTS	141
□ <i>Bilan des douze dernières années</i>	
□ <i>Forum des enfants</i>	
□ <i>Négociations</i>	
□ <i>Plan d'action pour les enfants</i>	
□ <i>Position de la Suisse</i>	
□ <i>Accord sur l'interdiction des enfants soldats</i>	
□ <i>Mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant</i>	
9.2. SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION — CINQ ANS APRÈS	144
□ <i>Situation de l'alimentation dans le monde</i>	
□ <i>Négociations et déclaration finale</i>	
□ <i>Position de la Suisse</i>	
□ <i>Forum des organisations non gouvernementales</i>	
□ <i>Bilan</i>	

9.3. LUTTE CONTRE LE SIDA	148
❑ <i>Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme</i>	
❑ <i>Rapport sur l'épidémie du sida</i>	
❑ <i>14<sup>e</sup> Conférence internationale sur le sida à Barcelone</i>	
9.4. POLITIQUE INTERNATIONALE ET DROITS DE L'HOMME	150
❑ <i>Cour pénale internationale</i>	
❑ <i>Travaux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU</i>	
9.5. CONFÉRENCES INTERNATIONALES	155
❑ <i>Conférence internationale du travail</i>	
❑ <i>Assemblée mondiale de la santé (OMS)</i>	
❑ <i>Sommet mondial sur la société de l'information</i>	
<hr/>	
10. ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT	159
<hr/>	
10.1. DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SUISSE	160
❑ <i>Le développement durable dans le cadre institutionnel suisse</i>	
❑ <i>Nouvelle «Stratégie 2002 pour le développement durable»</i>	
❑ <i>Etat des lieux de la mise en œuvre du développement durable en Suisse</i>	
10.2. SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	166
❑ <i>4<sup>e</sup> Conférence préparatoire à Bali</i>	
❑ <i>Les deux documents adoptés lors du sommet</i>	
❑ <i>Nouveaux partenariats</i>	
❑ <i>Position suisse</i>	
❑ <i>Bilan du sommet</i>	
❑ <i>Perspectives de suivi du sommet au niveau suisse</i>	
10.3. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	173
❑ <i>Réchauffement climatique et évolution mondiale des émissions de dioxyde de carbone</i>	
❑ <i>Ratification du Protocole de Kyoto</i>	
❑ <i>8<sup>e</sup> Conférence des parties à New Delhi</i>	
❑ <i>Politique climatique de la Suisse</i>	
❑ <i>Evaluation internationale de la politique climatique de la Suisse</i>	
10.4. MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA BIODIVERSITÉ	180
❑ <i>La 6<sup>e</sup> Conférence des parties, avril 2002</i>	
❑ <i>Le partage des bénéfices</i>	
❑ <i>Ratification par la Suisse du Protocole de Cartagena</i>	
❑ <i>Législation suisse en matière de génie génétique (Gen-Lex) et brevetabilité du vivant</i>	
10.5. AUTRES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	187
❑ <i>Convention sur la lutte contre la désertification</i>	
❑ <i>Protection de la couche d'ozone</i>	
❑ <i>Commerce et utilisation de produits chimiques toxiques</i>	
❑ <i>Convention sur les POP</i>	
❑ <i>Convention PIC</i>	
❑ <i>Convention de Bâle</i>	
10.6. MÉCANISME DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX	194
❑ <i>Fonds our l'environnement mondial (FEM)</i>	
❑ <i>Fonds pour l'ozone</i>	
❑ <i>Contribution de la Suisse aux mécanismes de financement de protection de l'environnement mondial</i>	

11. POLITIQUE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET POLITIQUE DE PAIX DE LA SUISSE	199
11.1. STRATÉGIE DE LA POLITIQUE DE PAIX	199
11.2. SÉCURITÉ INTERNATIONALE ET TERRORISME	201
11.3. INSTITUTIONS SUISSES DE PROMOTION DE LA PAIX	201
11.4. MINES ANTIPERSONNEL	203
11.5. ARMES LÉGÈRES	204
11.6. BIOTECHNOLOGIE ET ARMEMENT	204
11.7. DÉSARMEMENT CHIMIQUE	205
12. POLITIQUE D'ASILE ET QUESTIONS MIGRATOIRES	207
12.1. POLITIQUE D'ASILE	207
❑ <i>Demandes d'asile déposées</i>	
❑ <i>Octroi de l'asile</i>	
❑ <i>Des retours et des renvois</i>	
❑ <i>La nouvelle loi sur l'asile</i>	
❑ <i>L'initiative «contre les abus dans le droit d'asile»</i>	
12.2. POLITIQUE DE MIGRATION	216
❑ <i>Les immigrés en Suisse. les premiers résultats du recensement 2000</i>	
❑ <i>Politique d'admission</i>	
❑ <i>Politique d'intégration: la loi sur la naturalisation et les droits politiques</i>	
<b>2<sup>e</sup> PARTIE: STATISTIQUES</b>	
INTRODUCTION	227
1. COMMERCE	231
COMMENTAIRE	231
1.1. STRUCTURE GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA SUISSE	234
❑ <i>Principaux courants commerciaux: importations, exportations, solde de la balance commerciale</i>	
❑ <i>Commerce avec le tiers-monde: importations, exportations, solde de la balance commerciale</i>	
❑ <i>Principaux fournisseurs et clients de la Suisse</i>	
❑ <i>Evolution du commerce avec les pays partenaires commerciaux dans le tiers-monde</i>	
1.2. COMPOSITION DES ÉCHANGES DE LA SUISSE AVEC LE TIERS-MONDE	241
❑ <i>Ensemble des pays du tiers-monde</i>	
❑ <i>Ensemble du monde</i>	
❑ <i>Principaux exportateurs de pétrole</i>	
❑ <i>Principaux exportateurs d'articles manufacturés</i>	
❑ <i>Autres pays du tiers-monde</i>	
❑ <i>Pays les moins avancés (PMA)</i>	
1.3. ORIGINE ET DESTINATION DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES ENTRE LA SUISSE ET LE TIERS-MONDE, PAR CATÉGORIES	244

- *Matières premières et demi-produits*
- *Produits énergétiques*
- *Biens d'équipement*
- *Biens de consommation*
- *Métaux précieux et pierres gemmes*
- *Objets d'art et antiquités*

2. FLUX FINANCIERS	251
<hr/>	
COMMENTAIRE	251
2.1. APERÇU GÉNÉRAL DES FLUX FINANCIERS DESTINÉS AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT	255
▫ <i>Flux nets en provenance de la Suisse</i>	
▫ <i>Flux nets en provenance des pays membres du CAD</i>	
2.2. RELATIONS ENTRE LE REVENU NATIONAL BRUT, LES FLUX NETS DE CAPITAUX PRIVÉS ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	258
▫ <i>Comparaisons entre les pays membres du CAD</i>	
2.3. APERÇU DES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LE MONDE	259
▫ <i>Emprunts de débiteurs étrangers</i>	
▫ <i>Avoirs et engagements à l'étranger des banques établies en Suisse</i>	
2.4. INVESTISSEMENTS DIRECTS SUISSES À L'ÉTRANGER	264
▫ <i>Répartition géographique des flux et stocks d'investissements par année</i>	
▫ <i>Effectif du personnel en fin d'année</i>	
<hr/>	
3. AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	269
<hr/>	
COMMENTAIRE	269
3.1. VUE D'ENSEMBLE DE L'AIDE PUBLIQUE ET PRIVÉE VERSÉE PAR LA SUISSE	274
▫ <i>Aide publique au développement APD pour les pays en développement</i>	
▫ <i>Aide publique aux pays d'Europe centrale et orientale et pays en développement plus avancés</i>	
▫ <i>Dons des organismes privés bénévoles</i>	
3.2. VUE D'ENSEMBLE DE L'AIDE PUBLIQUE ET PRIVÉE VERSÉE PAR LES PAYS DU CAD	276
▫ <i>Aide publique au développement pour les pays en développement</i>	
▫ <i>Aide publique aux pays d'Europe centrale et orientale et pays en développement plus avancés</i>	
▫ <i>Dons des organismes privés bénévoles</i>	
3.3. AIDE PUBLIQUE ET PRIVÉE EN SUISSE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET AUX PAYS EN TRANSITION	277
3.4. AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	279
▫ <i>Les vingt premiers pays destinataires</i>	
3.5. CONTRIBUTIONS MULTILATÉRALES D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET D'AIDE PUBLIQUE, PAR ORGANISATION	280
3.6. CONTRIBUTIONS CANTONALES DESTINÉES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET AUX PAYS EN TRANSITION	282

3.7. CONTRIBUTIONS COMMUNALES DESTINÉES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET AUX PAYS EN TRANSITION	279
3.8. AIDE PRIVÉE DES ONG, PROJETS FINANCÉS PAR LES FONDS PRIVÉS	286
<hr/>	
4. RELATIONS DE LA SUISSE AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET EN TRANSITION	287
<hr/>	
4.1. SYNTHÈSE DES RELATIONS DE LA SUISSE AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES PAYS EN TRANSITION	287
4.2. RELATIONS AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	288
4.3. RELATIONS AVEC LES PAYS EN TRANSITION	288
<hr/>	
5. APPENDICE	293
<hr/>	
5.1. SIGNES UTILISÉS, TAUX DE CHANGE ET REMARQUES	293
5.2. COMPOSITION DES GROUPES DE PAYS	293
▫ <i>Statistique du commerce international</i>	
▫ <i>Statistiques des flux financiers et de l'aide publique de développement</i>	
5.3. PRINCIPALES SOURCES	297
INDEX	299
ABRÉVIATIONS	315
LISTE DES PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ÉTABLIE PAR LE CAD	319

---

## 3. COOPÉRATION

### AVEC LES PAYS D'EUROPE DE L'EST ET DE LA CEI\*

---

**D**ÉPUIS LES ANNÉES 1990, la Suisse soutient les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) dans leurs efforts visant à instaurer la démocratie et une économie de marché. En 2001, la Suisse a consacré environ 191 millions de francs à sa coopération avec l'Europe de l'Est, somme répartie à parts égales entre coopération technique et coopération financière. Les pays d'Europe du Sud-Est ont bénéficié de deux tiers de ce montant. Un programme spécial a été élaboré pour la République fédérale de Yougoslavie (RFY), c'est-à-dire pour la Serbie, le Kosovo et le Monténégro. Pendant la période considérée, la DDC et le seco ont publié quelques documents importants qui fournissent des informations sur leurs activités et exposent leurs objectifs à moyen terme.

En mars 2002, le Conseil fédéral a soumis au Parlement son *Rapport sur la coopération de la Confédération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI 2000/2001*<sup>1</sup> qui rend compte des activités de la Confédération dans ce domaine durant les années 2000 et 2001. Accompagné d'annexes très complètes, le rapport fournit des informations fort utiles sur les succès, mais aussi sur les échecs, enregistrés dans la mise en œuvre de programmes et de projets en Europe de l'Est, où les progrès du processus de transition varient grandement d'un pays à l'autre.

En mars 2002 toujours, le seco a publié la *Stratégie 2006* de son Domaine de prestations Développement et transition. Cette stratégie définit l'orientation de la coopération avec les pays en développement et avec les pays en transition d'Europe de l'Est et de la CEI. Elle fixe comme objectif principal la *réduction de la pauvreté*, plus particulièrement dans les pays de l'Est où le processus de réforme est bien plus lent que prévu, surtout dans les pays d'Europe du Sud-Est, en Asie centrale et dans le Caucase.

Le *Rapport annuel 2001 sur la coopération avec l'Europe de l'Est* évoque plus spécialement le développement de cette région et présente quelques projets de coopération, telles la livraison de tramways bâlois usagés aux transports publics belgradois ou la remise en activité d'un institut de gestion publique devenu centre de référence dans l'appui aux réformes en RFY.

#### 3.1. LES INSTRUMENTS

La coopération avec l'Europe de l'Est se fonde sur l'article 17 de l'arrêté fédéral du 24 mars 1995 sur ce sujet. Elle comprend l'aide publique au développement

\* Par Monika Egger, économiste, consultante dans le domaine de l'économie et du développement.

<sup>1</sup> *Rapport sur la coopération de la Confédération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI 2000/2001*, Berne, mars 2002. Compte rendu intéressant de la DDC et du seco adressé au Parlement sur leurs activités communes en Europe de l'Est et au sein de la CEI.

(APD) destinée aux pays et aux régions en développement et l'aide publique aux pays dits en transition, qui sont considérés comme relativement avancés sur la voie du développement.

Voici les *pays d'Europe de l'Est au bénéfice de l'APD*<sup>2</sup>:

- ❑ pays les moins avancés : aucun ;
- ❑ autres pays à faible revenu : Arménie, Azerbaïdjan, Kirghizistan, Moldavie, Tadjikistan, Turkménistan ;
- ❑ pays à revenu moyen/classe de revenu inférieure : Albanie, Géorgie, Kazakhstan, Ouzbékistan ;
- ❑ pays à revenu moyen/classe de revenu supérieure : Croatie ;
- ❑ pays à revenu élevé : Slovaquie.

Le financement de la coopération avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI est assuré par le troisième crédit de programme de 1998 (900 millions de francs), qui a été augmenté de 500 millions de francs (décision du Parlement en été 2002) mais aussi prolongé de deux années. Les engagements sont en général pris en faveur de projets et de programmes prévus sur plusieurs années. Les montants déboursés au cours des différentes années constituent les dépenses annuelles effectives.

📖 ASTM 2002, tableau 26, p. 292.

La coopération de la Suisse avec l'Est relève de la compétence de deux offices fédéraux : la *Division pour la coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI (DCEE)* de la DDC (DFAE), qui se charge de la coopération technique, et le *Domaine de prestations Développement et transition du seco (DFE)*, chargé de la coopération financière. Ces dernières années, ces deux offices appartenant à deux départements différents ont largement amélioré leur collaboration et leurs activités sont désormais complémentaires. Depuis 1999, ils élaborent ensemble les divers programmes régionaux et par pays. De tels programmes sont déjà en œuvre en Macédoine, en Roumanie, en Bulgarie, en Bosnie-Herzégovine ainsi qu'en Fédération de Russie. Une stratégie globale (stratégie de pays) a aussi été élaborée pour l'Albanie et des concepts similaires ont été mis au point pour les programmes d'aide au Kosovo et à la RFY. Des programmes par pays sont en préparation pour la Transcaucasie, pour l'Ukraine et pour l'Asie centrale. Les bureaux de coordination communs ouverts sur place fournissent à la DDC et au seco des ressources cruciales pour mettre en œuvre les programmes et les projets, de même que pour assurer leur suivi, leur évaluation et le *controlling*.

La coopération de la Confédération avec l'Est comprend la coopération technique (qui relève de la DDC) et la coopération financière (domaine du seco). Ces deux domaines fonctionnent de la même manière que dans le cadre de la coopération avec les pays en développement du Sud et les diverses activités sont adaptées aux besoins des régions et des pays concernés. La mise en œuvre des divers instruments respecte les priorités fixées dans la *Stratégie 2006* du seco et dans la *Stratégie 2010* de la DDC, tant pour ce qui est de la coopération avec les pays de l'Est qu'en ce qui concerne la coopération au développement.

📖 ASTM 2002, p. 293.

<sup>2</sup> Selon la liste du CAD des pays bénéficiaires, voir la liste figurant à la fin de la partie statistique du présent *Annuaire*.

La coopération prend presque toujours la forme de *projets bilatéraux* que la Suisse applique directement dans le pays bénéficiaire avec le concours de ses partenaires. Relevons que les organisations non gouvernementales des pays bénéficiaires assument de plus en plus le rôle de partenaires privilégiés. Leur engagement est important surtout pour favoriser la prise de conscience régionale et encourager la création d'institutions de la société civile à même d'assumer des responsabilités locales et régionales.

La *coopération multilatérale* comprend aussi bien les contributions de la Suisse aux institutions financières internationales dont elle est membre que le cofinancement de projets et de programmes de grande envergure, qu'un seul Etat donateur n'est pas à même de financer seul :

- ❑ *Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)*: la Suisse détient environ 400 millions de francs (2,3 %) de son capital-actions. Le groupe de vote représenté par la Suisse à la BERD comprend les pays suivants: Ouzbékistan, Azerbaïdjan, Turkménistan, Kirghizistan, Serbie et Monténégro, Turquie et Liechtenstein.
- ❑ *FMI et Banque mondiale*: la plupart des pays qui composent le groupe de vote que préside la Suisse sont également membres du groupe qu'elle représente à la BERD. Alors que la Turquie et le Liechtenstein n'en font pas partie, ce groupe comprend en plus la Pologne et le Tadjikistan.
- ❑ *Divers*: la Suisse est également membre du G-24 (Groupe des 24 pays industrialisés occidentaux pour la coordination de la coopération avec l'Europe de l'Est), de l'OCDE et du Conseil de l'Europe et participe aux actions communes de ces organes.

### 3.2. LES DÉPENSES EN 2001

En 2001, la Confédération a consacré au total 190,7 millions de francs à la coopération avec l'Europe de l'Est, soit un montant équivalent à celui de l'année précédente (188,2 millions).

La *coopération technique* vise à promouvoir les initiatives personnelles et à mobiliser les capacités dans les pays en transition. A cet effet, elle met à la disposition des pays concernés des spécialistes qui transmettent à leurs partenaires locaux des connaissances dans les domaines suivants: économie, organisation, sciences, technique et culture. La coopération technique n'est pas remboursable et elle est mise en œuvre en partenariat avec le pays bénéficiaire.

La *coopération financière* aide les pays bénéficiaires à améliorer leur situation économique pour leur permettre de relancer la croissance et de lutter contre la pauvreté. Elle met à leur disposition des moyens financiers, des équipements et un savoir-faire technique pour réaliser les objectifs suivants: développer des infrastructures économiques et sociales, promouvoir l'économie privée (notamment les PME), renforcer le secteur financier et stabiliser la situation macroéconomique. Les activités du seco comprennent le financement d'infrastructures, l'octroi de garanties de crédit, les aides à la balance des paiements et les mesures de désendettement, ainsi que la promotion du commerce et des investissements.

**Tableau 11 : Versements en 2001, par pays et par instrument (en millions de francs)**

	Coopération technique	%	Coopération financière (sans les garanties de crédit <sup>a</sup> )	%
<b>Europe centrale</b>	<b>0.4</b>		<b>9.1</b>	<b>10</b>
Hongrie	0.2		7.5	
Lettonie	0.1		1.0	
Reste de la région	0.1		0.6	
<b>Europe du Sud-Est</b>	<b>64.6</b>	<b>65</b>	<b>50.1</b>	<b>55</b>
RFY	12.6		26.4	
Roumanie	6.3			
Macédoine	4.5		3.3	
Bulgarie	6.3		10.8	
Albanie	5.5		2.0	
Croatie	0.4			
Reste de la région	18.3		3.9	
<b>CEI</b>	<b>27.8</b>	<b>26</b>	<b>15.8</b>	<b>17</b>
Ukraine	3.5		0.5	
Kirgizistan	6.8		0.1	
Russie	5.7		1.8	
Tadjikistan	4.0		4.8	
Asie centrale	2.5		1.6	
Moldavie	0.0		0.2	
Transcaucasie	4.5			
Géorgie	1.1		0.3	
Azerbaïdjan	0.0		1.1	
Reste de la région	0.8		5.5	
<b>Non spécifié</b>	<b>6.8</b>	<b>10</b>	<b>16.0</b>	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>99.6</b>	<b>100</b>	<b>91.1</b>	<b>100</b>

Source : Données statistiques 2001, DDC/seco.

<sup>a</sup> Aux chiffres fournis, il faut ajouter des promesses de garanties de crédit atteignant un montant total de 293,7 millions de francs à fin 2001.

### 3.3. LA COOPÉRATION PAR RÉGIONS

#### □ Europe du Sud-Est

Les pays d'Europe du Sud-Est forment la région prioritaire de la coopération suisse avec l'Est. De plus, la Confédération a renforcé son engagement dans la région en adhérant au *Pacte de stabilité* en juin 2000. Ce pacte fournit à la Suisse l'occasion d'utiliser son expérience bilatérale dans la réalisation de projets et de programmes régionaux et de développer ses relations internationales. A la fin de 2001, les engagements suisses pour des projets qui remplissent les critères de l'orientation régionale du pacte atteignaient quelque 70 millions de francs. Sur ce total, environ 45 millions de francs sont gérés par le seco et 18 millions par la DDC. Il faut savoir qu'en 2000 et en 2001, plus de 6,6 milliards d'euros ont été injectés chaque année dans la région pour financer la reconstruction et le développement, et que le Pacte de stabilité a largement contribué à mobiliser ces moyens financiers.

Le virage politique amorcé en RFY en automne 2000 a créé les conditions nécessaires à l'élaboration d'un vaste programme d'aide pour favoriser les efforts de réforme. C'est surtout grâce à l'appui de la Suisse que le pays a été admis au sein du FMI et de la Banque mondiale, où il est d'ailleurs devenu

membre du groupe de vote de la Suisse. La coopération avec la *Macédoine* a été marquée par diverses difficultés en 2001, car le pays a été secoué par de graves conflits internes qui ont freiné la réalisation des projets et des programmes. En *Bosnie-Herzégovine*, le programme de reconstruction et de retour a été remplacé par un programme de coopération à moyen terme. En *Albanie*, la mise en œuvre de la coopération reste aléatoire: la situation politique interne est toujours très instable et le manque de qualification et de motivation des employés de l'administration rend le travail de partenariat extrêmement difficile. En *Bulgarie*, les activités visent en priorité à améliorer la coopération entre l'Etat et les citoyennes et les citoyens, ainsi qu'à inciter les partenaires à «s'approprier» les projets. En *Roumanie*, la coopération a pu être réorientée pour correspondre aux exigences du programme par pays et le seco a notamment pu élaborer de nouveaux projets destinés à financer les infrastructures.

Les programmes de coopération spéciaux de la DDC et du seco pour favoriser la reconstruction, la réintégration des réfugiés et le renforcement des institutions après les conflits en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en RFY, ont engendré des dépenses supplémentaires notables à charge du crédit de programme.

#### □ *Pays de la CEI*

*Asie centrale*: le seco et la DDC mènent depuis plusieurs années des activités en Asie centrale où ils visent notamment à promouvoir une approche régionale dans leur coopération. Voici la description que donne leur rapport pour 2000/2001<sup>3</sup> du développement de la région: «Jusqu'au 11 septembre 2001, la Suisse a été l'un des rares donateurs bilatéraux présents en Asie centrale. Dès cette date fatidique, la communauté internationale a porté son attention non seulement sur l'Afghanistan, mais aussi sur les autres pays de la région: le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan. [...] Depuis que les événements de l'automne dernier ont fait «découvrir» l'Asie centrale au monde, davantage de moyens et de donateurs affluent vers la région, mais une nouvelle dimension vient aussi s'ajouter à la coopération internationale: la lutte contre le terrorisme. Cette situation risque hélas de placer les symptômes et non pas les causes au centre de l'attention générale et de favoriser ainsi la mise en place de structures autoritaires et l'essor de la corruption (2.2 Communauté des Etats indépendants).»

Pour sa part, la Suisse a depuis longtemps développé ses activités en Asie centrale, en mettant l'accent sur la coopération avec les pays qui sont membres de son groupe de vote au sein des institutions internationales et, en particulier, sur les plus pauvres d'entre eux (Kirghizistan, Tadjikistan et une partie de l'Ouzbékistan). Alors que le passage de l'aide humanitaire à une coopération à long terme vient seulement d'être opéré au Tadjikistan, la transition est plus avancée dans d'autres pays. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner le *Kirghizistan*, le plus «ancien» partenaire de la Suisse en Asie centrale, où le programme de coopération a été consolidé une nouvelle fois. En *Ouzbékistan*, la coopération ne fait que débiter et, en *Azerbaïdjan*, elle se concentre sur les infrastructures (en priorité l'approvisionnement en eau). La coopération avec le *Turkménistan* intervient principalement dans le cadre régional.

<sup>3</sup> Rapport sur la coopération de la Confédération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI (voir note 1).

La coopération avec la *Russie* se concentre sur certains domaines dans les régions de Perm et de Nijni Novgorod. La coopération avec l'*Ukraine* s'inscrit comme par le passé dans un contexte difficile et celle avec le *Bélarus* demeure suspendue. En *Moldavie*, la Suisse a surtout poursuivi son programme d'aide humanitaire qui vise en priorité à améliorer l'accès à l'eau potable.

□ *La lutte contre la pauvreté pour thème transversal*

L'appauvrissement croissant de larges portions de la population, notamment également de la classe moyenne, pose un défi particulier à la coopération au développement avec l'Europe de l'Est et la CEI. C'est pourquoi la DDC et le seco ont fait de la lutte contre la pauvreté le principal de leurs objectifs. Tous les secteurs de la coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI n'ont certes pas encore repris cet objectif à leur compte, mais les rapports et les programmes récents font état d'efforts croissants allant dans ce sens.

Relevons par exemple le document *New Poverty in South-Eastern Europe – Issue Paper*, rédigé par la section Europe du Sud-Est de la DDC dans le but de définir la «nouvelle pauvreté» et de mieux comprendre ses causes et sa dynamique. Les auteurs décrivent la nouvelle pauvreté comme un phénomène qui a plusieurs facettes et différentes causes et concluent dès lors que la lutte contre la pauvreté doit être un large processus qui ne néglige pas le rôle des conflits dans la paupérisation. Les stratégies de lutte doivent avant tout viser à remédier aux causes structurelles de la pauvreté (chômage, démantèlement des caisses de retraite de l'Etat et de la santé publique), tout en tenant compte des besoins des minorités sociales pauvres. En publiant ce document, la section souhaite susciter le dialogue et les échanges tant au sein de la DCEE qu'avec ses partenaires. C'est ainsi que la 7<sup>e</sup> Conférence annuelle sur la coopération de la Confédération avec l'Europe de l'Est et la CEI, qui s'est tenue le 5 novembre 2002, posait en exergue la question suivante: *Transition sociale en Europe du Sud-Est: nouvelle pauvreté ou nouvelle prospérité?*

SOURCES

- Conseil fédéral, *Message complémentaire sur l'augmentation et la prolongation du III<sup>e</sup> crédit de programme pour la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est* du 14 novembre 2001 (message 01.073). DDC, *Concept 2000-2005, Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI*, Berne, mars 2001.
- DDC/seco, *Rapport annuel 2001 sur la coopération avec l'Europe de l'Est*.
- DDC/seco, *Rapport sur la coopération de la Confédération avec les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI 2000/2001*, Berne, mars 2002.
- DFAE/DDC, *Stratégie pour la participation de la Direction du développement et de la coopération au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est (2001-2003)*, Berne, août 2001.
- SDC/Department for Co-operation with Eastern Europe and the CIS, Division for South Eastern Europe, *New Poverty in South-Eastern Europe – Issue Paper*, Berne, juin 2002.
- seco, *Domaine de prestations Développement et transition, Stratégie 2006*, Berne, mars 2002.

---

## ABRÉVIATIONS

---

ACICI	Agence de coopération et d'information pour le commerce international
ACSF	Afghan Civil Society Forum
ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AELE	Association européenne de libre-échange
AFF	Administration fédérale des finances
AHS	Aide humanitaire suisse
AID	Association internationale de développement
AIF	Agence intergouvernementale de la francophonie
ANASE	Association des nations du Sud-Est asiatique
AP	Aide publique aux pays en transition
APC	Afrique-Caraïbes-Pacifique
APD	Aide publique au développement
AP(D)	Ensemble de l'APD et de l'AP
ARE	Office fédéral du développement territorial
ASEAN	<i>Association of Southeast Asian Nations</i> (en français ANASE)
BAfD	Banque africaine de développement
BAuD	Banque asiatique de développement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des règlements internationaux
BUCO	Bureaux de coordination (DDC)
CAC	Convention sur les armes chimiques
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCD	Convention internationale de lutte contre la désertification
CDM	<i>Clean Development Mechanism</i> (Protocole de Kyoto)
CE	Communautés européennes
CEI	Communauté des Etats indépendants
CFB	Commission fédérale des banques
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CICDD	Centre international pour le commerce et le développement durable
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CNC	Comité des négociations commerciales (OMC)
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COP	Conférence des parties
CPI	Cour pénale internationale
CPT	Comité européen pour la prévention de la torture
CSA	Corps suisse d'aide humanitaire (DDC)

CSLP	Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté
DCAF	Centre de contrôle des forces armées (Genève)
DCEE	Division pour la coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI (DDC)
Ci-Rio	Comité interdépartemental du suivi de Rio
CT	Communauté de travail Swissaid/Action de carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas/EPER
DB	Déclaration de Berne
DDC	Direction du développement et de la coopération (DFAE)
DDPS	Département fédéral de la défense, de la population et des sports
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFE	Domaine de prestations Développement et transition (seco)
DFJP	Département fédéral de justice et police
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirage spéciaux
EPER	Entraide protestante (Suisse)
FAfD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FNUAP	Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
FSK	Centre de recherche sur la sécurité et les conflits (Zurich)
GAFI	Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux
GCSP	Centre de politique de sécurité (Berne)
GEF	<i>Global Environment Facility</i> (en français FEM)
GF-ATM	<i>Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malarial</i> Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
GIEC	Groupe intergouvernemental sur l'évolution de climat (ONU)
GRE	Garantie contre les risques à l'exportation
GRI	Garantie contre les risques à l'investissement
G7	Groupe des sept pays les plus industrialisés du monde (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon)
G8	Membres du G7 plus la Fédération de Russie
G24	Groupe des 24 pays les plus industrialisés du monde
G77	Dans l'ONU, groupe de 133 pays en développement (ayant conservé dans leur nom le nombre des pays fondateurs du groupe en 1964)

HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IBW	Institutions de Bretton Woods
ICTSD	<i>International Centre for Trade and Sustainable</i> (en français CICDD)
IDE	Investissements directs étrangers
IPCC	<i>Intergovernmental Panel on Climate Change</i> (en français GIEC)
IMF	<i>International Monetary Fund</i> (en français FMI)
iuéd	Institut universitaire d'études du développement
LEtr	Nouvelle Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers
MERCOSUR	Mercado común del Sur
MROS	Bureau de communication en matière de blanchiment (OFP, DFJP)
NAE	Nouveaux accords d'emprunt
NCCR	<i>National Centers of Competence in Research</i>
NEI	Nouveaux Etats indépendants
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NGLS	<i>United Nations Non-Governmental Liaison Service</i>
NU	Nations unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement écono- miques
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU)
ODR	Office fédéral des réfugiés
ODT	Office fédéral du développement territorial
OED	Département d'évaluation des opérations (Banque mondiale)
OFA	Office fédéral de l'agriculture
OFE	Office fédéral des étrangers
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFP	Office fédéral de la police (DFJP)
OFS	Office fédéral de la statistique
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OGM	Organismes génétiquement modifiés
OIAC	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (La Haye)
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ONUSIDA	Programmes des Nations unies sur le sida
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
OSAR	Organisation suisse d'aide aux réfugiés

OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PA	Pays en développement plus avancés
PAM	Programme alimentaire mondial
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
POP	Polluants organiques persistants
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRD	Parti radical-démocratique suisse
PS	Parti socialiste suisse
PVD	Pays en voie de développement
R&D	Recherche et développement
RFY	République fédérale de Yougoslavie
RNB	Revenu national brut
RS	<i>Recueil systématique du droit fédéral</i>
RUF	Front révolutionnaire uni (Sierra Leone)
SDFC	Swiss Development Finance Corporation
seco	Secrétariat d'Etat à l'économie
SIPPO	Swiss Import Promotion Programme
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
SOFI	Swiss Organization for Facilitating Investments
TPAO	Territoires palestiniens autonomes et occupés
UDC	Union démocratique du centre
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture/ <i>United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization</i>
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques/ <i>United Nations Framework Convention on Climate Change</i>
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance/ <i>United Nations International Children's Emergency Fund</i>
UNIFEM	Fonds des Nations unies pour les femmes
UNITA	Union nationale pour l'indépendance de l'Angola
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient/ <i>United Nations Relief and Works Agency</i>
VNU	Programme de volontaires des Nations unies
WB	<i>World Bank</i> (en français BM)
WTO	<i>World Trade Organization</i> (en français OMC)

## LISTE DES PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ÉTABLIE PAR LE CAD (1.1.2000), ACTUALISÉE

### PARTIE I: PAYS ET TERRITOIRES EN DÉVELOPPEMENT (AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT)

#### PMA – Pays les moins avancés

Afghanistan	Guinée	Niger
Angola	Guinée-Bissau	Ouganda
Bangladesh	Guinée équatoriale	Rwanda
Bénin	Haïti	Salomon, îles
Bhoutan	Kiribati	Samoa occidentales
Burkina Faso	Laos	Sao Tomé et Príncipe
Burundi	Lesotho	Sénégal
Cambodge	Liberia	Sierra Leone
Cap-Vert	Madagascar	Somalie
Centrafricaine, Rép.	Malawi	Soudan
Comores	Maldives	Tanzanie
Congo, Rép. démocratique	Mali	Tchad
Djibouti	Mauritanie	Togo
Erythrée	Mozambique	Tuvalu
Ethiopie	Myanmar	Vanuatu
Gambie	Népal	Yémen
		Zambie

#### Autres PFR – Pays à faible revenu (PNB par habitant <760 dollars en 1998)

*Arménie	Honduras	Nigeria
*Azerbaïdjan	Inde	Pakistan
Cameroun	Indonésie	*Tadjikistan
Chine	Kenya	+ Timor oriental
Congo, Rép.	*Kirghize, Rép.	*Turkmenistan
Corée, Rép. dém.	*Moldavie	Vietnam
Côte d'Ivoire	Mongolie	Zimbabwe
Ghana	Nicaragua	

#### PRITI – Pays à revenu intermédiaire tranche inférieure (PNB par habitant 761-3030 dollars en 1998)

Afrique du Sud	*Géorgie	Papouasie-N <sup>lle</sup> -Guinée
*Albanie	Guatemala	Paraguay
Algérie	Guyane	Pérou
Belize	Irak	Philippines
Bolivie	Iran	Sri Lanka
Bosnie-Herzégovine	Jamaïque	St-Vincent et Grenadines
Colombie	Jordanie	Suriname
Costa Rica	*Kazakstan	Swaziland
Cuba	Macédoine (ex-Rép. yougoslave)	Syrie
Dominicaine, Rép.	Maroc	Thaïlande
Dominique	Marshall, îles	+ Tokelau
Egypte	Micronésie, Etats fédéraux	Tonga
El Salvador	Namibie	Tunisie
Equateur	Niue	+ Wallis et Futuna
Fidji	*Ouzbékistan	Yougoslavie, Rép. féd.

Zones sous administration palestinienne

\* Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) / Communauté des Etats indépendants (CEI).

+ Territoires.

**PRITS – Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (PNB par habitant 3031-9360 dollars en 1998)**

+ Anguilla	Gabon	Panama
Antigua-et-Barbuda	Grenade	+ Ste-Hélène
Arabie saoudite	Liban	Ste-Lucie
Argentine	Malaisie	St Kitts et Nevis
Bahrein	Maurice	Seychelles
Barbade	+ Mayotte	Trinité-et-Tobago
Botswana	Mexique	+ Turks et Caïques, îles
Brésil	+ Montserrat	Turquie
Chili	Nauru	Uruguay
Cook, îles	Oman	Venezuela
Croatie	Palaos, îles	

**PRE – Pays à revenu élevé (PNB par habitant > 9360 dollars en 1998)<sup>1</sup>**

Malte	Slovénie
-------	----------

**PARTIE II: PAYS ET TERRITOIRES EN TRANSITION (AIDE PUBLIQUE)****PECO / CEI (Pays d'Europe centrale et orientale / Communauté des Etats indépendants)**

*Bélarus	*Lettonie	*République tchèque
*Bulgarie	*Lituanie	*Roumanie
*Estonie	*Pologne	*Russie
*Hongrie	*République slovaque	*Ukraine

**PED PA (Pays et territoires en développement plus avancés)**

+ Antilles néerlandaises	Emirats arabes unis	Mariannes du Nord
+ Aruba	+ Falkland, îles	+ Nouvelle-Calédonie
Bahamas	+ Gibraltar	+ Polynésie française
+ Bermudes	+ Hong-Kong, Chine	Qatar
Brunei	Israël	Singapour
+ Caïmans, îles	Koweït	Taipei chinois
Corée, Rép.	Lybie	+ Vierges, îles (RU)
Chypre	+ Macao	

Remarque: Selon la politique adoptée par le CAD en 1993, la liste des bénéficiaires de l'aide établie par le CAD est composé de deux parties. Les examens périodiques, suivant des critères établis, peuvent conduire au fait que certains pays bénéficiaires soient transférés d'une partie à une autre, notamment de la Partie I à la Partie II (voir le rapport *Coopération pour le développement*, 1996, p. A101).

Source: OCDE, *Les dossiers du CAD, Coopération pour le développement, développement international, rapport 1999, 2000*, vol. I, p. 284. <[www.oecd.org/dac/htm/daclst2000.htm](http://www.oecd.org/dac/htm/daclst2000.htm)>.

1. Ces 2 pays seront reclassés parmi les pays plus avancés le 1<sup>er</sup> janvier 2003, à moins qu'une exception soit décidée.

+ Territoires.

\* Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) / Communauté des Etats indépendants (CEI).